

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021



**COLLECTIF RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT**

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président et de la directrice générale	Page 1
Mission du CRD	Page 2
Priorités régionales de développement	Page 3
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION	Page 4
Attractivité du Bas-Saint-Laurent	
Portrait stratégique de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi	
Projet d'expérimentation des modes de rémunération des ouvriers forestiers	
Plan d'action régional pour l'emploi saisonnier	
Transport collectif	
Défi OSEntreprendre	
Semaine des entrepreneurs à l'école	
Projets de relance économique	
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	Page 9
Recherche-action pour le maintien à domicile des aînés et la vitalité des communautés	
Alliance pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent	
Intervention municipale en développement social	
Entente régionale des services en travail de rue	
Soutien à la création et la diffusion culturelle	
RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT	Page 12
Lutte à la berce du Caucase et la berce sphondyle	
Programme d'aménagement durable des forêts	
SERVICES ADMINISTRATIFS	Page 14
Régie intermunicipale de l'Énergie du Bas-Saint-Laurent	
Table régionale des élu[e]s municipaux du Bas-Saint-Laurent	
L'APPUI Bas-Saint-Laurent	
COSMOSS	
Personnel au 31 mars 2021	

*Ce rapport se veut une revue des faits saillants de la période 2020-2021.
Il ne s'agit pas d'un rapport exhaustif.*



DÉJÀ UN 5^e ANNIVERSAIRE POUR LE CRD

Et une année remplie de réalisations concertées

Cinq ans en effet, mais il vous semble peut-être que nous venons d'en vivre le double, tellement les dernières années ont été fertiles en développement pour le Bas-Saint-Laurent. Présenter le rapport d'activités de la dernière année est ainsi un privilège et un honneur, alors que sont mis en valeur près de 20 projets et mandats qui nous sont confiés par la région et qui, surtout, se concrétisent grâce à notre importante collaboration intersectorielle.

Dans un contexte de mesures sanitaires imposant son lot de défis, nous avons été témoins du dévouement, de l'engagement et de la résilience des personnes et organisations de tous les horizons, notamment à travers nos différents mandats touchant le développement social. Alors que sur le plan du développement économique, le projet de valorisation des emplois en aménagement forestier prouve plus que jamais sa pertinence, nous voilà également engagés dans un important plan d'action visant la valorisation d'un plus grand nombre d'emplois saisonniers.

Également, l'exercice de priorisation pour la relance économique, commandé par notre ministre régionale à l'été 2020, a donné naissance à trois projets structurants pour la région autour desquels le Collectif régional de développement et la Table régionale des élu[e]s municipaux du Bas-Saint-Laurent travaillent en étroite collaboration afin de favoriser l'autonomie alimentaire régionale, la couverture Internet et cellulaire et le développement de la filière éolienne. S'ajoutent à cette année 2020-2021 des avancées en matière de transport collectif, sans oublier la mise en valeur

de nos ressources naturelles pour lesquelles un nombre important de partenaires sont mobilisés. Toute cette effervescence se déroule avec en toile de fond un solde migratoire positif pour la région, ce qui représente une excellente nouvelle pour son développement. C'est dans ce contexte que les MRC travaillent en cohésion dans une démarche d'attractivité visant à soutenir l'établissement de nouvelles personnes, ce qui contribuera à favoriser l'occupation du territoire et répondre aux besoins de main-d'œuvre.

Cette concertation étant la base de nos réussites collectives, nous sommes heureux d'annoncer l'actualisation du Forum de concertation bas-laurentien, dont l'une des priorités sera l'élaboration du Plan de développement 2022-2027 de la région du Bas-Saint-Laurent. Vous comprendrez ici notre enthousiasme devant les nombreuses opportunités qui se présentent pour faire progresser la région et ses communautés.

Nous remercions toutes les personnes qui font avancer la mission du CRD, à commencer par les élu[e]s et personnes-ressources siégeant au conseil d'administration. Également, nous tenons à souligner l'implication de gens et d'organisations au sein des nombreux comités de travail et de concertation, sans oublier le dévoué personnel qui joue un rôle clé en matière d'accompagnement à l'atteinte de notre mission.

Merci et bravo, car ce bilan de la dernière année est collectif.



Mélodie Mondor

Mélodie Mondor, directrice générale

Bertin Denis

Bertin Denis, président
Préfet de la MRC des Basques



SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT

Mis en place par les huit MRC du Bas-Saint-Laurent à la suite à l'abolition de la Conférence régionale des éluEs, le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent est un organisme de concertation et de planification dont la mission est de promouvoir et de soutenir le développement économique, social et culturel du Bas-Saint-Laurent.

En outre, il a pour mandat :

- De favoriser la concertation intersectorielle entre les élu[e]s, les ministères et les acteurs de la société civile afin d'établir la vision de développement et les priorités de la région.
- D'élaborer le plan régional de développement du Bas-Saint-Laurent et d'en faire la promotion.
- De soutenir la réalisation et de dresser le bilan annuel du plan régional de développement.
- De développer des ententes et des projets structurants régionaux et d'agir pour et au nom de ses membres.
- D'offrir des services administratifs tels que secrétariat, comptabilité, gestion d'événements, communication, etc.
- D'assurer la gestion des fonds confiés par les partenaires selon les protocoles établis.

Le conseil d'administration est formé des préfets des huit territoires de MRC. Deux membres désignés par la Table régionale des élu[e]s municipaux sont observateurs, alors que les directions générales des MRC sont invitées à titre de personnes-ressources.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2021 :

Bertin Denis, président
MRC DES BASQUES

Chantale Lavoie, vice-présidente
MRC DE LA MATAPÉDIA

Bruno Paradis, secrétaire-trésorier
MRC DE LA MITIS

Francis St-Pierre, administrateur
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

Michel Lagacé, administrateur
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Guyline Sirois, administratrice
MRC DE TÉMISCOUATA

Yvon Soucy, administrateur
MRC DE KAMOURASKA

Andrew Turcotte, administrateur
MRC DE LA MATANIE

LE FORUM DE CONCERTATION BAS-LAURENTIEN

Institué par le CRD, le Forum de concertation bas-laurentien rassemble les élu[e]s, les membres de la société civile et la Première nation Wolastoqiyik Wampanoag.

Ses rôles et objectifs sont :

- La concertation sur le développement de la région.
- L'identification des enjeux de développement.
- La participation des élu[e]s à la cohésion en matière de développement intersectoriel.
- La proposition de projets collectifs pouvant être réalisés de façon concertée.

En plus d'acteurs municipaux et autochtones, le Forum de concertation rassemble des représentants des secteurs suivants : agroalimentaire, culture, éducation, environnement, forêt, innovation, jeunesse et tourisme. Les directions régionales de ministères participent également au Forum.

PRIORITÉS RÉGIONALES DE DÉVELOPPEMENT

Le Collectif régional de développement a mis de l'avant les priorités portées par le Bas-Saint-Laurent au cours des vingt dernières années.

PRIORITÉS RÉGIONALES DE DÉVELOPPEMENT

- Agir pour l'**attractivité** de la région.
- Agir pour l'équité entre les personnes et les collectivités en s'assurant de placer le **développement social** au cœur de la vitalité et de l'occupation des territoires.
- Agir pour un **environnement** sain et une **vie de qualité**.
- Agir pour un **entrepreneuriat** et une **main-d'œuvre** dynamique et diversifiée.
- Agir pour la **vitalité des communautés rurales**.
- Agir pour faire du Bas-Saint-Laurent un **leader innovant** dans ses **domaines identitaires**, tels que le bioalimentaire, le forestier, le maritime et l'eau, la tourbe, l'environnement et les énergies renouvelables.

Le *Rendez-vous sur l'occupation et la vitalité du territoire* (mai 2017) et le *Rendez-vous des partenaires du développement régional* (mai 2019) ont permis aux Bas-Laurentiens de réaffirmer leurs priorités et de dégager des objectifs transversaux prioritaires afin d'assurer un développement structurant et durable de la région. Le présent rapport d'activités se veut ainsi le reflet de la région qui se donne le moyen de ses ambitions.

OBJECTIFS TRANSVERSAUX PRIORITAIRES 2019-2022

- Attirer les personnes immigrantes et les nouveaux arrivants et se doter d'une structure d'accueil et d'intégration.
- Assurer l'accès aux services de proximité.
- Augmenter la participation sociale et l'inclusion des personnes pour briser l'isolement.
- Développer l'accès à la culture à l'ensemble de la population.
- Relever les défis de rareté, de pénurie de main-d'œuvre et de relève entrepreneuriale.
- Développer un réseau de télécommunications (cellulaire et Internet) de qualité sur l'ensemble du territoire.
- Développer une vision régionale de la protection de l'environnement ainsi que de la lutte et de l'adaptation aux changements climatiques.
- Mettre en place un service de transport collectif intégré et accessible.
- Relever les défis du transport pour assurer le développement régional.

VERS UN NOUVEAU PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT

L'année 2021 marquera le lancement des travaux d'élaboration du Plan de développement 2022-2027 du Bas-Saint-Laurent. Animé par le souci de marquer un point d'arrêt après plus d'une année d'adaptation à la pandémie, le CRD dévoilera à l'automne 2021 une formule renouvelée au Forum de concertation bas-laurentien dont le principal objectif sera l'actualisation de la vision et des priorités de développement, ainsi que la proposition du Plan de développement 2022-2027. La réalisation des travaux de planification sera amorcée à la suite des élections municipales de novembre 2021, permettant ainsi aux nouveaux élu[e]s de participer à l'exercice.





ATTRACTIVITÉ DU BAS-SAINT-LAURENT

— Accueillir de nouvelles personnes - Soutenir leur intégration

Les démarches d'attractivité poursuivent leur déploiement à l'échelle des MRC ainsi qu'au niveau régional. Un plan d'action 2021-2023 est en cours d'élaboration avec des étapes déjà mises en œuvre, grâce à la précieuse collaboration établie entre les professionnelles de l'attractivité de tous les territoires de MRC. C'est au cours de ce processus que l'image de marque régionale et les axes prioritaires d'intervention en attractivité ont été précisés. À souligner : le contexte obligeant les rencontres virtuelles a mis la table à un processus de collaboration accéléré du comité régional de coordination, permettant d'unir les forces et la créativité des personnes pour relever les défis.

FAITS SAILLANTS

- Soutien à la participation de six MRC au Salon Événement Carrières en mode virtuel, tenu en octobre 2020.
- Tenue de séances de travail à l'hiver 2021 avec les responsables locaux en attractivité et en immigration. Trois axes de travail ont été identifiés dans la mise en œuvre des stratégies : 1) l'identité, 2) l'accueil et l'enracinement, 3) l'immigration et le rayonnement de la région.
- Collaboration à la tenue du Salon virtuel de l'emploi au Bas-Saint-Laurent, en mars 2021. Le CRD a reçu le mandat de Services Québec d'agir comme fiduciaire de l'événement tenu pour la première fois dans le cadre de La Semaine de l'emploi.
- Élaboration de l'image de marque avec l'entreprise de communication Tchic Tac, de Rivière-du-Loup, et les responsables en attractivité des MRC. Cette image a été adoptée par le conseil d'administration du CRD.
- Quelques étapes importantes de la période 2021-2022 : lancement de l'image de marque et de la stratégie de communication-marketing, déploiement d'un volet plus important consacré à l'immigration.

ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

Durée : 2019-2023 (Note : prolongation d'une année)

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
(Fonds d'appui au rayonnement des régions) : 500 000 \$
Collectif régional de développement : 125 000 \$

ATTRACTIVITÉ DANS LES TERRITOIRES DE MRC

Durée : 2019-2022

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
(Fonds d'appui au rayonnement des régions) : 600 000 \$
Municipalités régionales de comté : 661 660 \$



Xavier Bolduc, jeune travailleur sylvicole participant au projet

Un projet qui facilite l'accès à la profession

C'est grâce aux formules de rémunération adaptées que Xavier Bolduc a trouvé le métier qui le passionne. Pour contribuer à la promotion du projet et de la profession, la jeune recrue s'est prêtée à la réalisation d'une vidéo et a accordé plusieurs entrevues à des médias régionaux. Sur la page Facebook du CRD, son témoignage a suscité un important taux d'engagement (réactions, partages, commentaires).

PORTRAIT STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'EMPLOI

— Un nouvel éclairage sur des défis importants

Terminé au 31 mars 2021, ce mandat octroyé par le Conseil régional des partenaires du marché du travail a permis d'établir un portrait de la situation quant à la structure professionnelle et aux besoins de main-d'œuvre et de formation en milieu de travail. Les institutions inscrites au Répertoire des établissements de Services Québec ont été jointes et ont fait preuve de collaboration pour documenter la situation. Les résultats du portrait sont accessibles à tous les partenaires locaux et régionaux, leur permettant ainsi de diriger les chercheurs d'emploi, les finissants et les étudiants vers les bons secteurs socioéconomiques. Les informations recueillies permettront également d'anticiper les besoins de main-d'œuvre pour un secteur d'activité ou une MRC.



FAITS SAILLANTS

- Au 31 mars 2021, 8 348 dossiers d'entreprises ont été traités sur un total de 8 478.
- La majorité des entreprises indiquent que la situation du recrutement s'est dégradée depuis 2 ans.
- De façon générale, il y a moins de candidats disponibles et les liens d'emploi durent moins longtemps. Plus une entreprise est petite, plus le manque de main-d'œuvre diminue sa capacité à livrer ses services. Quelques entreprises ont diminué ou ajusté leurs services en réaction à la difficulté d'embauche.
- Secteurs où les défis de recrutement sont particulièrement difficiles : plomberie, conduite de poids lourds, mécanique, aménagement forestier, restauration, hébergement et tourisme.

Durée du projet : 2019-2021

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Services Québec - Conseil régional des partenaires des marchés du travail du Bas-Saint-Laurent : 99 918 \$
Collectif régional de développement : 41 020 \$

PROJET D'EXPÉRIMENTATION DES MODES DE RÉMUNÉRATION DES OUVRIERS FORESTIERS

— Une première année concluante

Au terme de la saison 2020, 11 recrues, 68 ouvriers expérimentés et trois ouvriers vétérans ou en fin de carrière participaient au projet. Ce bilan montre la satisfaction et l'adhésion d'un nombre important d'ouvriers forestiers à l'égard de ce dernier qui reconnaît à la fois l'expérience et le désir de plus jeunes de s'engager dans la profession. Unique au Québec, l'initiative est portée par la Table sectorielle de concertation en aménagement forestier (TSCAF) et coordonnée par le CRD.

FAITS SAILLANTS

- Sous la responsabilité de quatre groupements forestiers, trois formules de rémunération assorties d'avantages sociaux sont expérimentées : taux horaire, formule mixte composée d'une base salariale garantie et d'une prime au rendement et taux horaire selon l'historique de production de la personne. Un cinquième groupement forestier s'intègre au projet pour la saison sylvicole 2021.
- L'expérience des travailleurs et des employeurs est documentée et évaluée, ce qui permet d'améliorer rapidement certains aspects du projet et de préparer les suites à venir.

Durée du projet : saisons sylvicoles 2020-2021-2022

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale : 2 081 857 \$
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Fonds d'appui au rayonnement des régions) : 1 M \$
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs : 100 000 \$
Collectif régional de développement : 372 202 \$

PLAN D'ACTION RÉGIONAL POUR L'EMPLOI SAISONNIER

— Valoriser tout un pan de notre économie

L'emploi saisonnier au Bas-Saint-Laurent est un enjeu important, alors que ce secteur représente environ 18% des postes et que les défis de recrutement et de rétention sont nombreux pour les entreprises qui embauchent. C'est dans ce contexte qu'en mars 2021, le CRD a été mandaté par la Table régionale de concertation sur l'emploi saisonnier pour coordonner la mise en œuvre d'un plan d'action régional, et ce, en collaboration avec Services Québec. Ce plan interpelle les entreprises et personnes occupant des emplois saisonniers sur l'ensemble du territoire.



Aux éléments de la période 2021-2022, soulignons :

- La conception et la mise en œuvre d'un projet pilote visant à explorer, susciter et soutenir le maillage d'entreprises ou le jumelage de travailleurs.
- La préparation d'une campagne de promotion et de valorisation des emplois et métiers saisonniers.
- L'identification et la mise en place de moyens afin de favoriser une culture de développement de compétences des travailleurs en entreprise.

Durée de phase 1 du projet: 2021-2022

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Services Québec - Conseil régional des partenaires du marché du travail: 83 028 \$

Collectif régional de développement: 20 000 \$

Cégep de La Pocatière, Extra Formation: 1 500 \$

TRANSPORT COLLECTIF

— Vers la création d'une régie bas-laurentienne du transport collectif

Rappelons que dans le cadre du chantier sur le transport collectif, l'étude Mobilités et Territoires a été élaborée par le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL). Cette dernière concerne trois volets :

1. L'optimisation, soit l'amélioration des trajets et des horaires intra et interMRC
2. L'accompagnement pour la mise en place du système régional de transport.
3. L'électrification des transports collectifs et la valorisation de l'autopartage.

Un rapport a été déposé et présenté aux intervenants concernés par le transport collectif. À l'issue de cette étape, le CRD a été mandaté pour assurer les suites du 3^e volet, soit le développement de la future régie intermunicipale bas-laurentienne du transport collectif qui servira de fer de lance de la mobilité durable.

Un comité de coordination a été formé comprenant des élu[e]s, le CREBSL, des transporteurs et plusieurs responsables du dossier dans les MRC. L'objectif est d'attacher les composantes administratives pour déposer un projet de régie intermunicipale de transport collectif, ainsi qu'une demande de majoration de la taxe sur le carburant pour financer la bonification des services et les opérations de la régie.

Durée du projet Mobilités et Territoires du CREBSL: 2020-2022

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Fonds d'appui au rayonnement des régions): 197 595 \$

Municipalités régionales de comté: 30 000 \$

Collectif régional de développement: 50 000 \$

DÉFI OSENTREPRENDRE, ÉDITION 2021

— Le Bas-Saint-Laurent, un terreau fertile à la créativité entrepreneuriale

Cette 23^e édition a plus que jamais mis en lumière la volonté entrepreneuriale des gens de la région. Deux galas ont couronné les projets gagnants régionaux dans le cadre de ce grand mouvement qu'est celui d'OSEntreprendre. Cette édition sur fond de pandémie aura tout de même demandé beaucoup d'implication du côté des responsables locaux, tant pour le Volet scolaire que Création d'entreprise. Ce faisant, on peut noter une certaine baisse pour le premier, mais une augmentation pour le second.



Une partie des lauréates du Volet Scolaire, l'animateur Jocelyn Pelletier et les coprésidents Jean-François Fortin et Maxime Dionne

Nombre de projets présentés au Bas-Saint-Laurent

Volet Création d'entreprise et autres catégories spéciales: 67

Volet scolaire: 187



École Roy-Joly, Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, finaliste

FAITS SAILLANTS

- Vingt et un prix et des bourses totalisant plus de 27 000 \$ ont été décernés à des élèves, étudiants et entrepreneurs.
- Neuf groupes d'élèves et d'étudiants ont vu leurs projets d'affaires récompensés au Volet scolaire. Les initiatives gagnantes vont de la promotion de gestes écoresponsables à l'école, en passant par des projets qui contribuent à améliorer la qualité de vie des jeunes et des personnes plus âgées.
- Six entreprises ont été reconnues dans les catégories officielles du Volet Création d'entreprise. Des prix spéciaux ont également été décernés à 6 organisations ou personnes qui se sont démarquées. Les projets d'affaires mis à l'honneur vont du bioalimentaire au commerce de détail, en passant par des initiatives de maillage novatrices.

SEMAINE DES ENTREPRENEURS À L'ÉCOLE

Tenue annuellement en novembre, la Semaine des entrepreneurs à l'école est une initiative favorisant la rencontre entre des jeunes et des entrepreneurs par des conférences offertes à l'école, du niveau primaire jusqu'à l'université. Pour l'édition 2020, 11 écoles de la région ont offert ensemble 28 conférences rejoignant ainsi 600 jeunes. Dix-sept entrepreneurs ont ainsi partagé leur expérience et leur vécu entrepreneurial auprès des jeunes. À noter que les cours en mode virtuel et les défis rencontrés par le personnel enseignant ont contribué à diminuer le nombre de conférences offertes par rapport à l'édition 2019.



PROJETS DE RELANCE ÉCONOMIQUE

— Favoriser l'autonomie régionale aux plans énergétique, alimentaire et technologique

À l'été 2020 et face aux défis posés par la pandémie, le gouvernement du Québec invitait les régions à établir trois priorités de relance économique. Au Bas-Saint-Laurent, l'exercice a été mené par l'Espace d'accélération et de croissance du Bas-Saint-Laurent en étroite collaboration avec la Table régionale des élu[e]s municipaux, Économie sociale Bas-Saint-Laurent, des représentants du milieu économique et le Collectif régional de développement. L'exercice a mené à l'adoption de trois priorités régionales de relance économique :

- Un projet communautaire d'exploitation d'un potentiel éolien de 1 200 mégawatts par les Régies intermunicipales de l'Énergie de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec la Première nation Wolastoqiyik Wamspekwuk (PNWW), la MRC de Montmagny, la MRC de L'Islet et des investisseurs privés.
- Le déploiement d'un réseau de communication cellulaire et Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire.
- L'augmentation de l'autonomie alimentaire régionale par la mise en place d'un réseau d'unités de production agroalimentaire en milieu fermé et de toutes autres initiatives la favorisant.

Alors que l'avancement du projet de développement éolien a été pris en charge par la Régie intermunicipale de l'Énergie du Bas-Saint-Laurent, le CRD a été mandaté par les MRC pour créer un comité de travail régional sur la question de la couverture Internet et cellulaire réunissant des élu[e]s, des experts, le ministère

de l'Économie et de l'Innovation ainsi que le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles. Un portrait, appuyé par les travaux de la MRC du Témiscouata, a contribué à documenter la problématique touchant particulièrement les MRC de Témiscouata, Les Basques et Rivière-du-Loup, sans oublier les autres MRC où des failles sont observées. En mars 2021, le Secrétariat à l'Internet du Québec et le gouvernement fédéral annonçaient leur intention de couvrir la totalité des foyers québécois d'ici septembre 2022.

D'autre part, le CRD a préparé, avec le soutien des professionnels des MRC et les principaux acteurs du secteur agroalimentaire, un important projet de relance économique en autonomie alimentaire. Ce dernier a été déposé en décembre 2020 au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Totalisant des investissements de 7,5 M\$, ce grand chantier vise à :

- Consolider des entreprises ou des projets agricoles existants.
- Diversifier les modes de production agroalimentaire en milieu fermé.
- Soutenir la conversion de systèmes de chauffage à la biomasse ou à l'électricité.
- Offrir des structures d'entreposage, de conservation et de transformation bioalimentaire régionales.
- Expérimenter des modèles innovants de mise en marché.
- Soutenir le développement des compétences techniques et la relève agricole.

Bien vieillir chez soi

RECHERCHE-ACTION POUR
LE MAINTIEN À DOMICILE
DES AÎNÉS ET LA VITALITÉ
DES COMMUNAUTÉS
DU BAS-SAINT-LAURENT



— Aider les aînés à vivre le plus longtemps possible dans leur communauté.

C'est en février 2021 qu'un important regroupement de partenaires lançait un projet de recherche visant à documenter et diffuser les meilleures pratiques favorisant le maintien des aînés à leur domicile et dans leur communauté, particulièrement en milieu rural. Un comité directeur, accompagné d'un comité de chercheurs de l'UQAR, assure la réalisation concertée de cette démarche qui se veut novatrice. Le Collectif régional de développement en assume la coordination et la gestion administrative.

Cette recherche-action est le fruit d'une importante collaboration entre :

- Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
- L'Université du Québec à Rimouski
- Harold LeBel, Député de Rimouski
- La Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent
- La Table régionale des élu[e]s municipaux du Bas-Saint-Laurent
- Le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

UN PROJET DE RECHERCHE EN DEUX ÉTAPES

Grâce au soutien financier de la Fondation Mirella et Lino Saputo, deux agentes de recherche en innovation sociale ont pour mandat de réaliser un portrait bas-laurentien de l'offre de services et des meilleures pratiques d'ici et d'ailleurs favorisant le maintien à domicile des aînés. À l'issue de cette première étape, une programmation de recherche et de transformation des services sera proposée pour la période 2022-2026.

FAITS SAILLANTS (février 2021 à mars 2021)

- Définition du mandat et des étapes de mise en œuvre par le comité directeur.
- Établissement des processus et de la méthodologie de recherche, en collaboration avec l'équipe de chercheuses associées à l'UQAR.
- Début des travaux de collecte de données.



RECHERCHE-ACTION POUR LE MAINTIEN À DOMICILE DES AÎNÉS ET LA VITALITÉ DES COMMUNAUTÉS

Phase 1: 2021-2022

PARTENARIAT FINANCIER

Fondation Mirella et Lina Saputo

Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

Harold LeBel, Député de Rimouski

Pascal Bérubé, Député de Matane-Matapédia

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ AU BAS-SAINT-LAURENT

Des partenaires mobilisés pour relever les défis

Au cours de la dernière année, au-delà de 80 initiatives contribuant à soutenir les communautés et personnes en situation de pauvreté et d'exclusion ont été mises en œuvre par les partenaires de l'Alliance pour la solidarité. Les mesures sanitaires liées au contexte de pandémie ont exacerbé la vulnérabilité de certaines personnes, montrant la pertinence des projets collectifs portés par l'Alliance. L'ampleur du défi de rejoindre les personnes isolées, qui n'ont pas accès à certains services ou outils technologiques, s'en est également trouvée augmentée.



Durée du projet: 2017-2023
ENVELOPPE BUDGÉTAIRE
 Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale - FQIS: 6 014 144 \$
 Collectif régional de développement: 260 800 \$

FAITS SAILLANTS

- En plus des 200 instances et organisations mobilisées dans les Alliances, 65 personnes concernées par les enjeux liés à la pauvreté ont contribué aux travaux et à l'élaboration de projets.
- Une campagne de sensibilisation pour déconstruire des préjugés sur la pauvreté a été réalisée alors qu'une recherche-action pour mieux valoriser l'implication citoyenne est en cours de réalisation.
- Les actions déployées dans les territoires de MRC se veulent diversifiées, structurantes et durables dans les communautés. Mentionnons par exemple:
 - Le développement de projets et services favorisant l'autonomie alimentaire, tels que des partenariats entre maraîchers, agriculteurs et organismes d'aide alimentaire ou encore l'organisation d'ateliers de cuisine.
 - De l'intervention et du soutien psychosocial dans les offices municipaux d'habitation par l'embauche de travailleurs de milieu.
 - Des initiatives favorisant l'accès physique et économique à des services essentiels tels que les soins dentaires, les services de transport, l'Internet ou encore à des activités culturelles, de sports et de loisirs.
 - Des trousseaux de dépannage pour des personnes en situation d'itinérance ou en intégration socioprofessionnelle.
 - Des activités de communication adaptées afin d'aider des personnes à se rendre vers les services appropriés pour elles.

INTERVENTION MUNICIPALE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Un portrait pour mieux planifier et agir

À la demande des MRC, le CRD a débuté à l'hiver 2021 un portrait de l'intervention municipale en développement social. La préoccupation des élu[e]s et dirigeants est de mieux comprendre les enjeux du secteur et d'avoir une représentation précise de leurs interventions en matière d'investissements financiers et de ressources humaines.

Dans sa finalité, ce portrait proposera une vision commune du développement social. Il représentera également un outil de planification et d'aide à la prise de

décision dans plusieurs sphères touchant le développement social telles que l'urbanisme, l'habitation, la mobilité durable, l'alimentation, le soutien aux familles, la santé et les services sociaux ou encore la participation et l'inclusion.

La principale étape du printemps aura été de collecter des données auprès des MRC (investissements et ressources humaines). Ce portrait sera déposé d'ici la fin de l'année 2021.

ENTENTE RÉGIONALE DES SERVICES EN TRAVAIL DE RUE

Garder le contact avec les personnes difficiles à rejoindre

Au cours de la dernière année, le défi de rejoindre les personnes isolées a été augmenté en raison des mesures sanitaires. Les travailleurs de tous les territoires de MRC n'ont pas ménagé les énergies pour développer et garder des contacts, alors que 30 % des relations d'aide et de soutien ont dû se faire de façon virtuelle. Ils se sont par ailleurs donné de nouveaux outils de collaboration et d'entraide professionnelle au cours de la dernière année, renforçant ainsi leur capacité d'intervention et leur créativité dans leurs services en travail de rue.

FAITS SAILLANTS

- Au cours de la dernière année, un peu plus de 6 000 interventions ont été effectuées par les travailleurs de rue dans le cadre de plus de 8 300 contacts.
- L'Entente régionale a été renouvelée pour 2021-2022, incluant des sommes supplémentaires pour agir en prévention face à l'utilisation des opioïdes.
- Le défi de la prochaine année sera, entre autres, de développer un partenariat à long terme pour la pérennité de ces services, avec en toile de fond des conditions favorisant la rétention et le recrutement de professionnels.



Durée de phase 1 du projet: 2021-2022
ENVELOPPE BUDGÉTAIRE
 Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent: 253 000 \$
 Municipalités régionales de comté: 200 000 \$
 Services Québec: 65 325 \$
 Ministère de la Sécurité publique du Québec: 50 000 \$
 Collectif régional de développement: 50 000 \$

SOUTIEN À LA CRÉATION ET LA DIFFUSION CULTURELLE

Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité du Bas-Saint-Laurent

Renouvelée en 2019 pour une période de trois ans, l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité du Bas-Saint-Laurent permet l'attribution d'un soutien financier aux créateurs et aux organismes artistiques. Ce programme est issu d'une entente entre le Conseil des arts et des lettres du Québec, les huit MRC en collaboration avec le CRD qui a pour rôle d'administrer une partie des sommes de l'entente et de coordonner le comité de répartition. L'objectif est de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT DE CULTURE BAS-SAINT-LAURENT

- En 2020-2021, on note 255 interventions en accompagnement par courriel, téléphone ou rencontres virtuelles. Au total, 157 projets ont reçu du soutien se traduisant par une augmentation de 12 % par rapport à l'an dernier.
- Au total, 55 artistes des huit MRC du Bas-Saint-Laurent, 57 organismes et 4 partenaires ont bénéficié d'un accompagnement.



Durée du projet: 2019-2023
ENVELOPPE BUDGÉTAIRE
 Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) : 498 000 \$
 Municipalités régionales de comté: 355 845 \$
 Villes centre et de centralité: 240 000 \$

LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE ET À LA BERCE SPHONDYLE

— Les travaux se poursuivent

Le groupe de travail régional a poursuivi le déploiement du plan de lutte sur le territoire. Ce dernier consiste à l'arrachage des plants, la récolte des fleurs avant que les plantes ne relâchent leurs nombreuses graines et la détection de nouvelles colonies ou plantes isolées. À noter que des travaux plus intenses de lutte sont déployés depuis l'an dernier sur les territoires des MRC de La Matapédia, de La Matanie et de La Mitis afin de contrer la propagation de la berce sphondyle.

FAITS SAILLANTS

- Le CRD et le CISSS du Bas-Saint-Laurent investissent chacun 20 000 \$ l'an pour les années 2021 à 2023.
- Les ententes ont été renouvelées avec les Organismes des bassins versants pour les travaux d'éradication.
- Au cours de l'été 2020, 90 colonies dispersées sur 101 129 mètres carrés, soit l'équivalent de 10,11 ha, ont été traitées.

ORGANISMES MANDATÉS POUR CONTRER LA BERCE

Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup

Organisme de bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (de Trois-Pistoles à Matane)

Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (Témiscouata)

Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche



Durée du projet (2^e phase): 2020-2023

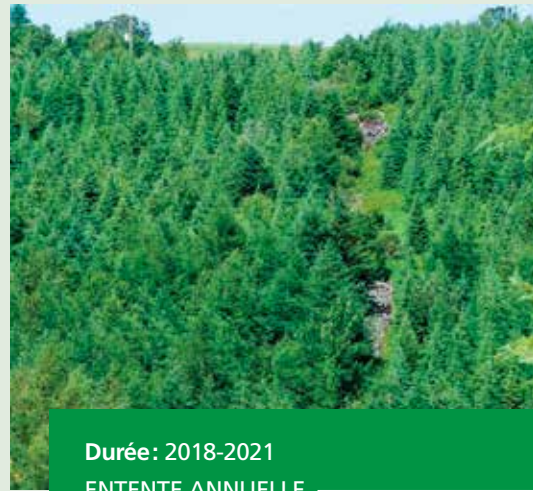
ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Collectif régional de développement: 60 000 \$

Centre intégré de santé et de services sociaux: 60 000 \$

CN (uniquement pour 2021-2021): 5 000 \$

Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)



Durée: 2018-2021

ENTENTE ANNUELLE

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs: 242 880 \$ depuis 2018

TRAVAUX SUR LES TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES

Au cours de la dernière année, le CRD a travaillé à l'élaboration du plan d'action annuel et coordonné les budgets dédiés aux travaux sylvicoles sur les terres publiques intramunicipales. L'objectif est de maximiser les retombées socioéconomiques de la gestion de ces terres au bénéfice des collectivités locales.

Au cours de la période 2020-2021, le budget provenant du Programme d'aménagement durable des forêts a permis d'aménager 185 hectares de forêt pour l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent et la mise en terre de 77 583 plants.

COORDINATION DES TABLES LOCALES DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (TLGIRT)

— Pour une harmonisation réussie entre les utilisateurs de la forêt

Au Bas-Saint-Laurent, des TLGIRT sont mises en place pour les deux unités d'aménagement (UA) dans le but d'assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et des organismes concernés par les activités d'aménagement forestier. Le CRD a poursuivi la coordination des travaux des TLGIRT et des comités, notamment pour la révision de la cartographie du potentiel acéricole et pour la proposition de modalités régionales pour la nouvelle approche de répartition par compartiments d'organisation spatiale (COS) des coupes forestières.

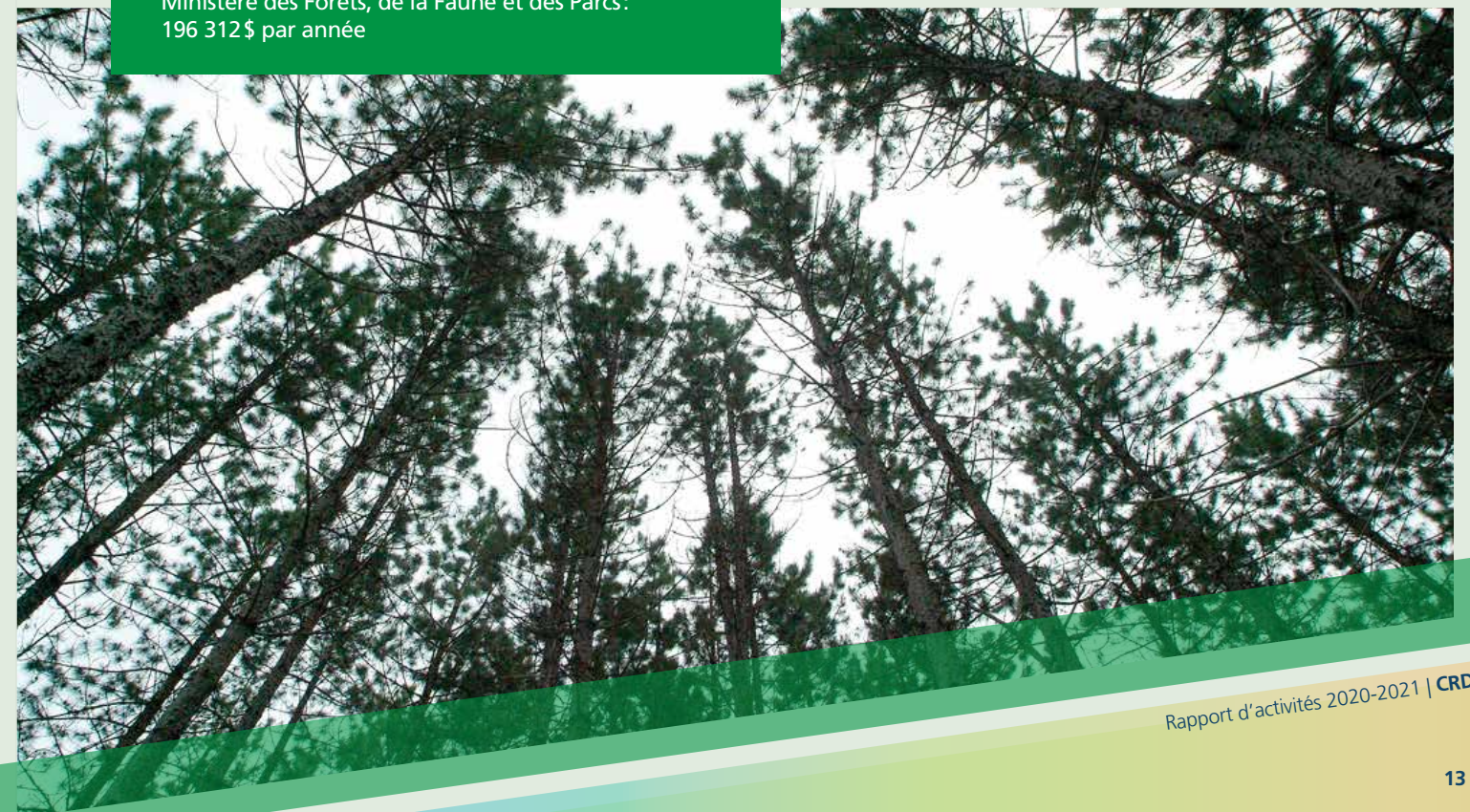
Durée de l'entente: 2018-2021

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs: 196 312 \$ par année

FAITS SAILLANTS

- Au cours de la dernière année, huit TGIRT locales et une TGIRT régionale ont été tenues.
- Le CRD a poursuivi la coordination de l'ensemble des travaux des TLGIRT et effectué le travail en comité pour la révision du potentiel acéricole du Bas-Saint-Laurent. Il a également entamé la production de capsules vidéo comme outil de vulgarisation sur différents thèmes abordés aux TLGIRT.
- Dans le cadre du processus d'acquisition de connaissances visé par les TLGIRT, les résultats du rapport « Les effets des populations d'originaux sur la régénération naturelle des forêts en territoire public » ont été présentés lors de la rencontre régionale de janvier 2021. Par ailleurs, deux projets de recherche ont été initiés conjointement par le CRD et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Le premier vise à faire le suivi de l'implantation de la régénération du bouleau jaune dans les peuplements feuillus aménagés et le second consiste à faire le suivi des travaux sylvicoles réalisés depuis 30 ans sur la production de brout dans les ravages de cerfs de Virginie.





RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE

— La gestion d'une ressource au profit des communautés

Le CRD a le mandat de la gestion administrative et financière de la Régie intermunicipale de l'Énergie du Bas-Saint-Laurent (RIÉBSL). Rappelons que la RIÉBSL est formée d'un partenariat entre les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, le CRD et la Première Nation Wolastoqiyik Wamsipekuk. Elle a notamment pour rôle de négocier et conclure une ou plusieurs alliances avec des partenaires privés et/ou municipaux en vue d'établir, acquérir, financer et exploiter un ou plusieurs parcs éoliens au bénéfice des communautés. La Régie détient 33 % de l'actionariat des parcs éoliens communautaires de Nicolas-Riou, situé dans les MRC des Basques et de Rimouski-Neigette, et de Roncevaux, situé dans la MRC d'Avignon en Gaspésie. Les profits sont versés annuellement aux partenaires.

Au cours de la période 2020-2021, le CRD a bénéficié de 900 000 \$ en revenus éoliens. Plus de 650 000 \$ ont été investis dans des projets régionaux. La presque totalité des sommes résiduelles est engagée dans ces mêmes projets d'ici 2025.

PROJETS FINANCÉS AU 31 MARS 2021	MONTANT
Soutien à 5 projets de développement régionaux administrés par le CRD	350 125 \$
Soutien à 12 organismes pour la mise en œuvre de projets de développement régional	149 500 \$
Soutien aux opérations et au fonctionnement du CRD	170 626 \$
TOTAL	650 250 \$

PROJETS - Promoteurs

- Mobilités et Territoires
Conseil régional de l'environnement
- Entente sectorielle – Soutien à la commercialisation des produits bioalimentaires du Bas-Saint-Laurent
Saveurs du Bas-Saint-Laurent
- Valorisation du Bas-Saint-Laurent - *Tourisme Bas-Saint-Laurent*
- Agent de liaison PAJ-BSL 20-21 - *Univers Emploi 2020-2021 (CJE)*
- Plan d'action sur l'emploi saisonnier - *CRD*
- Formation d'une régie intermunicipale du transport collectif - *CRD*
- OSEntreprendre 2019-2020 - *CRD*
- Campagne « Soyons bienveillants » - *CRD (partenariat COSMOSS et TREMBSL)*
- Portrait stratégique de la main-d'œuvre et de l'emploi - *CRD*
- Ressources régionales - Alliance pour la solidarité - *CRD*
- Ressources locales - Alliance pour la solidarité - *CRD*
- Élaboration et déploiement d'un plan de communication pour l'attractivité régionale - *CRD*
- Éradication de la Berce du Caucase et de la berce sphondyle - *CRD*
- Expérimentation des types de rémunération
Emploi en aménagement forestier - *CRD*
- Coordination de l'Entente régionale de services en travail de rue - *CRD*
- Soutien à la Démarche COSMOSS Bas-Saint-Laurent
- Table régionale des élu[e]s municipaux du Bas-Saint-Laurent
- Soutien au fonctionnement
Économie sociale Bas-Saint-Laurent

LA TABLE RÉGIONALE DES ÉLU[E]S MUNICIPAUX DU BAS-SAINT-LAURENT

Le CRD est mandaté du soutien administratif de la Table régionale des élu[e]s municipaux du Bas-Saint-Laurent. Créée en mai 2019, la TREMBSL regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les dix maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. Dans le cadre de son mandat, la Table vise à :

- Être l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs.
- Améliorer la concertation et la coordination des actions politiques des élu[e]s municipaux.
- Assurer un leadership accru en matière de développement régional, ainsi qu'une plus grande complémentarité des différents mandats régionaux interpellant les élu[e]s municipaux.
- Favoriser la cohésion régionale, notamment avec les leaders de la société civile dans l'identification des priorités régionales.
- Promouvoir les priorités régionales auprès des élu[e]s provinciaux, fédéraux et municipaux.
- Définir des projets structurants répondant aux besoins des organismes et de la population du Bas-Saint-Laurent.



Mai 2019 - Légende à la page suivante

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2019-2023

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Fonds d'appui au rayonnement des régions) : 197 595 \$

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent : 167 595 \$

Municipalités régionales de comté : 30 000 \$

COSMOSS

— Pour que chaque jeune développe son potentiel

Le CRD est fiduciaire de la Démarche COSMOSS dont la mission est de soutenir le développement des jeunes de 0 à 30 ans. Déployée dans les huit territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent, COSMOSS regroupe des partenaires des réseaux de la santé et de l'éducation, des secteurs municipal, de la petite enfance, de l'emploi et du milieu communautaire. Leur adhésion est volontaire alors que leurs collaborations touchent quatre enjeux déterminants sur le parcours de vie des jeunes : **une entrée scolaire réussie, de saines habitudes de vie, la réussite éducative et une intégration réussie au marché du travail et dans la société.**

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE RÉGIONALE 2020-2021

Collectif régional de développement et les Municipalités régionales de comté : 300 000 \$

L'APPUI BAS-SAINT-LAURENT

— Fier de ses 11 années d'intervention

Après 11 ans d'existence, L'APPUI Bas-Saint-Laurent terminera officiellement son mandat régional en octobre 2021. À cette étape, une gouvernance unique pour l'ensemble du Québec assumera, avec la contribution d'un réseau de personnes conseillères en développement régional, la poursuite de la mission de soutien aux personnes proches aidantes. Au cours de la dernière décennie, L'APPUI a favorisé une innovation sociale majeure en plaçant le rôle et les besoins des proches aidants au premier plan et en mettant en lumière leur apport essentiel pour le soutien aux aînés en perte d'autonomie.

Au Bas-Saint-Laurent, plus de 3 647 600 \$ ont été investis en services adaptés. La pierre d'assise de ces réalisations aura été un plan de gestion basé sur une répartition équitable entre les huit territoires de MRC, chacun ayant pu ainsi développer des services en fonction des besoins et réalités de leur milieu. Ajoutons qu'environ 1 000 personnes bénéficient annuellement d'activités et de services déployés par les organismes communautaires partenaires. Une offre de services pour les personnes proches aidantes auprès d'aînés est maintenant bien implantée et les priorités seront d'en assurer la pérennité et le développement. L'APPUI Bas-Saint-Laurent déposera à cet effet un rapport présentant des recommandations favorisant une suite durable aux actions engagées.

La région peut témoigner sans nul doute de sa reconnaissance à l'équipe qui a travaillé avec énergie et dévouement au cours de la dernière décennie, **particulièrement la directrice générale, Marie-Hélène Chouinard, et les agentes de liaison, Françoise Madore et Karine Giasson.**

RESSOURCES NATURELLES

Laurent Gagné
Conseiller scientifique

Marie-Hélène Langis (jusqu'en décembre 2020)
Agente de développement aux ressources naturelles

Patrice Mathieu (janvier à mars 2021)
Agent de développement aux ressources naturelles

RECHERCHE-ACTION POUR LE MAINTIEN À DOMICILE DES AÎNÉS ET LA VITALITÉ DES COMMUNAUTÉS

Annie Lachance
Hirondelle Varady-Szabo
Agentes de recherche en innovation sociale

SERVICES EN TRAVAIL DE RUE

Maxime Boucher
Coordonnateur (remplacement)

PLAN D'ACTION RÉGIONAL SUR L'EMPLOI SAISONNIER

Marie-Claude Guérette
Agente régionale d'accompagnement

PORTRAIT STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'EMPLOI

Jean-François Babin
Agent de recherche

DÉMARCHE D'ATTRACTIVITÉ DU BAS-SAINT-LAURENT

Audrey Plouffe
Agente régionale d'accompagnement

LÉGENDE - PHOTO DE LA TREMBLS EN PAGE 15:

Gaëtan Ouellet, maire de Témiscouata-sur-le-Lac, Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques, Chantale Lavoie, préfet de la MRC de La Matapédia, Denis Santerre, préfet de la MRC de La Matanie, Normand Morin, maire de Dégelis, Martin Soucy, maire de Mont-Joli, Sylvie Vignet, mairesse de Rivière-du-Loup, Jérôme Landry, maire de Matane, Marc Parent, maire de Rimouski, Francis Saint-Pierre, préfet de la MRC de Rimouski-Neigette, Sylvain Hudon, maire de La Pocatière, Pierre D'Amours, maire d'Amqui et vice-président de la TREMBLS, Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup et président de la TREMBLS, Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis ainsi que Guylaine Siros, préfet de la MRC de Témiscouata. **ABSENTS:** Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska, Rénéal Bernier, maire de Saint-Pascal et Jean-Pierre Rioux, maire de Trois-Pistoles.

PERSONNEL AU 31 MARS 2021

Mélodie Mondor
Directrice générale

Jean-Charles Ledeuil
Responsable des finances

Sylvie Chénard
Technicienne administrative

Mélissa Fillion
Adjointe administrative

Nancy Proulx
Agente régionale de communication

Marcel Moreau
Responsable des dossiers technologiques et de l'informatique

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ BAS-SAINT-LAURENT

Étienne Lessard
Agent régional d'accompagnement des communautés MRC de l'est du territoire

Anaïs Giroux-Bertrand
Agente régionale d'accompagnement des communautés MRC de l'ouest du territoire

Elsa Lambert
Agente locale d'accompagnement des communautés MRC de Rimouski-Neigette

Olivier Angrignon-Girouard
Agent local d'accompagnement des communautés (jusqu'en février 2021)
MRC de Rivière-du-Loup

Elizabeth Dupont
Agente locale d'accompagnement des communautés MRC de La Mitis

Sébastien Lévesque
Agent local d'accompagnement des communautés MRC de La Matapédia

July-Anne Bouffard
Agente locale d'accompagnement des communautés MRC de La Matanie

Louis-Philippe DeGrandpré
Agent local d'accompagnement des communautés MRC des Basques

Dimka Bélec
Agent local d'accompagnement des communautés MRC de Témiscouata

Marie-Maude Michaud
Agente locale d'accompagnement des communautés MRC de Kamouraska

**SITES WEB À CONSULTER**

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent | crdbsl.org

La Vitrine du Bas-Saint-Laurent | bassaintlaurent.org

Les Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire | crdbsl.org/tablegirt

La Démarche COSMOSS Bas-Saint-Laurent | cosmoss.qc.ca

CRÉDITS PHOTOS

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, Marie-Josée Dubé, Nicolas Gagnon, Sophie Jean, Jean-Christophe Lemay, Ruralys, SADC des Basques, Triango

GRAPHISME

Stéphanie Beaudoin - conception graphique

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

186, rue Lavoie, Rimouski (Québec) G5L 5Z1
Téléphone : 418 724-6440 #221
Courriel : secretariat@crdbsl.org



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020-2021



**COLLECTIF RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT**